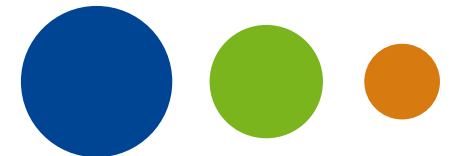




Bilan de l'animation 2020-2021

Site Natura 2000 « *Pelouses et landes serpentiniholes du sud de la Haute Vienne* »



ORDRE DU JOUR

- ▶ **Bilan de l'animation novembre 2020 - novembre 2021**
- ▶ **Actualisation du cahier des charges « Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts » (NO3Ri) et de la notice MAEC 2021**
- ▶ **Perspectives pour l'animation à venir**
- ▶ **Questions diverses**



RAPPELS

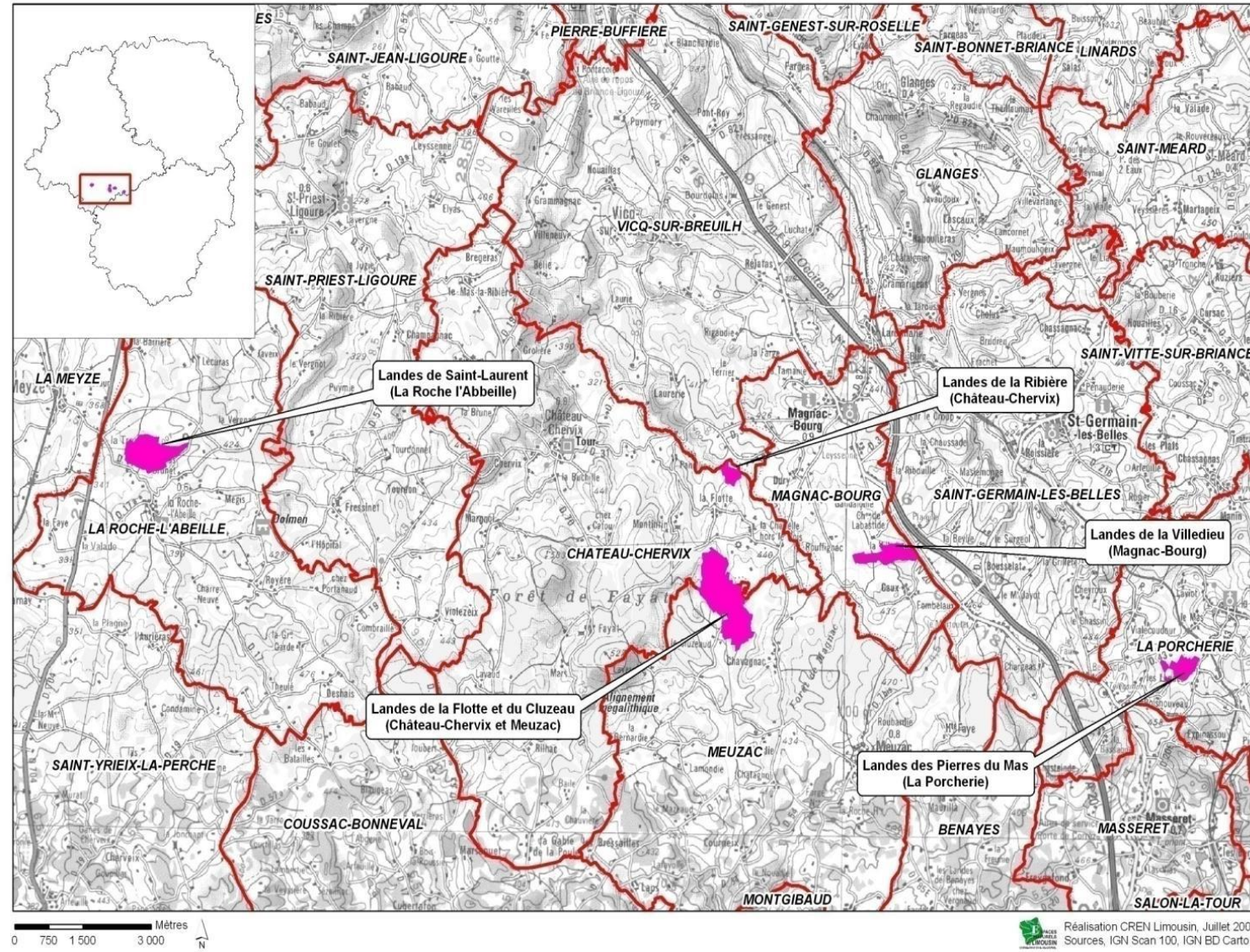
- ▶ Superficie du site : **260 ha (5 entités)**
- ▶ 1^{er} Arrêté préfectoral de désignation ZSC : **2006**
- ▶ Révision du Document d'objectifs : **2008**
(Rédaction CEN)

Animation du document d'objectifs

- ▶ Renouvellement structure porteuse du DOCOB en 2020 : Etat
- ▶ Présidence : Préfète de la Haute Vienne
- ▶ Animation confiée au **CEN Nouvelle-Aquitaine**
 - **oct. 2020 – mai 2021 (7 mois) : 10150 € HT**
29 jours Cécilia WILL
 - **juin 2021 – mai 2022 (en cours) : 19000 € HT**
38 jours Cécilia WILL

Total 3 ans (2020-2023): 48150 € HT
105 jours d'animation

LOCALISATION DU SITE NATURA 2000 DES PELOUSES ET LANDES SERPENTINICOLES DU SUD DE LA HAUTE-VIENNE



RAPPELS

Sites	Commune	Nature parcellaire	Type de maîtrise
Lande du Cluzeau et de la Flotte 123,76 ha	Meuzac	Sectionale et CEN	Convention avec le CEN de 1994 à 2014 (10 ans) sur sectional. Tacite reconduction 75 ha Propriété CEN : 9,6 ha
	Château-Chervix	Privés	Conventions avec le CEN de 1996 à 2005 (5 ans) sur 29,5 ha . Tacite reconduction. Superficie maîtrisée : 114,1 ha
Lande de Saint-Laurent 62,49 ha	La Roche l'Abeille	Communale	Convention signée en 1996 par Commune, Communauté de Communes du pays de St Yrieix la Perche, CEN et ACCA (10 ans). Tacite reconduction Superficie maîtrisée : 54,3090 ha
Lande des Pierres du Mas 25,16 ha	La Porcherie	Sectionale et communale	Bail civil (2001-2009) Bail civil avec CEN (8 ans) signé en 2013 Superficie maîtrisée : 22,7913 ha
Lande de la Villedieu 36,53 ha	Magnac-Bourg	Privés	/
Lande de la Ribière 12,15 ha	Château-Chervix	Privés	/

73,5 % du site N2000 en maîtrise d'usage
3 landes / 5



RAPPELS

6 Habitats d'intérêt communautaire (HIC) dont 1 **prioritaire**



Chaos rocheux : falaises de serpentines (8220)



Pelouses écorchées (8230)



Pelouses pionnières sur dalles rocheuses (6210)



Landes à Bruyère vagabonde, Ajonc nain et Bruyère cendrée (4020)



Landes à Bruyère à quatre angles, Ajonc nain et Molinie (4010)



Prairies acides à Molinie (6410)

RAPPELS

5 espèces de faune d'intérêt communautaire



Agrion de mercure



Sonneur à ventre jaune



Lucane cerf volant



Damier de la Succise



Ecaille chinée



RAPPELS

De nombreuses autres espèces patrimoniales protégées



Bruyère vagabonde (PR)



Tulipe sauvage (PN)



Ail des landes (PR)



Gentiane champêtre (PR)



Azuré des Mouillères (PN)



Notholène de Marantha (PR)



1. MESURES CONTRACTUELLES : Contrat ni-agricole ni-forestier

► Lande du Cluzeau et de la Flotte

Contrat ni-ni 2019-2023 / 50 164,75 €

- Première demande paiement début 2021
- Deuxième demande de paiement en préparation

→ **Travaux restauration terminés**

23% soldé

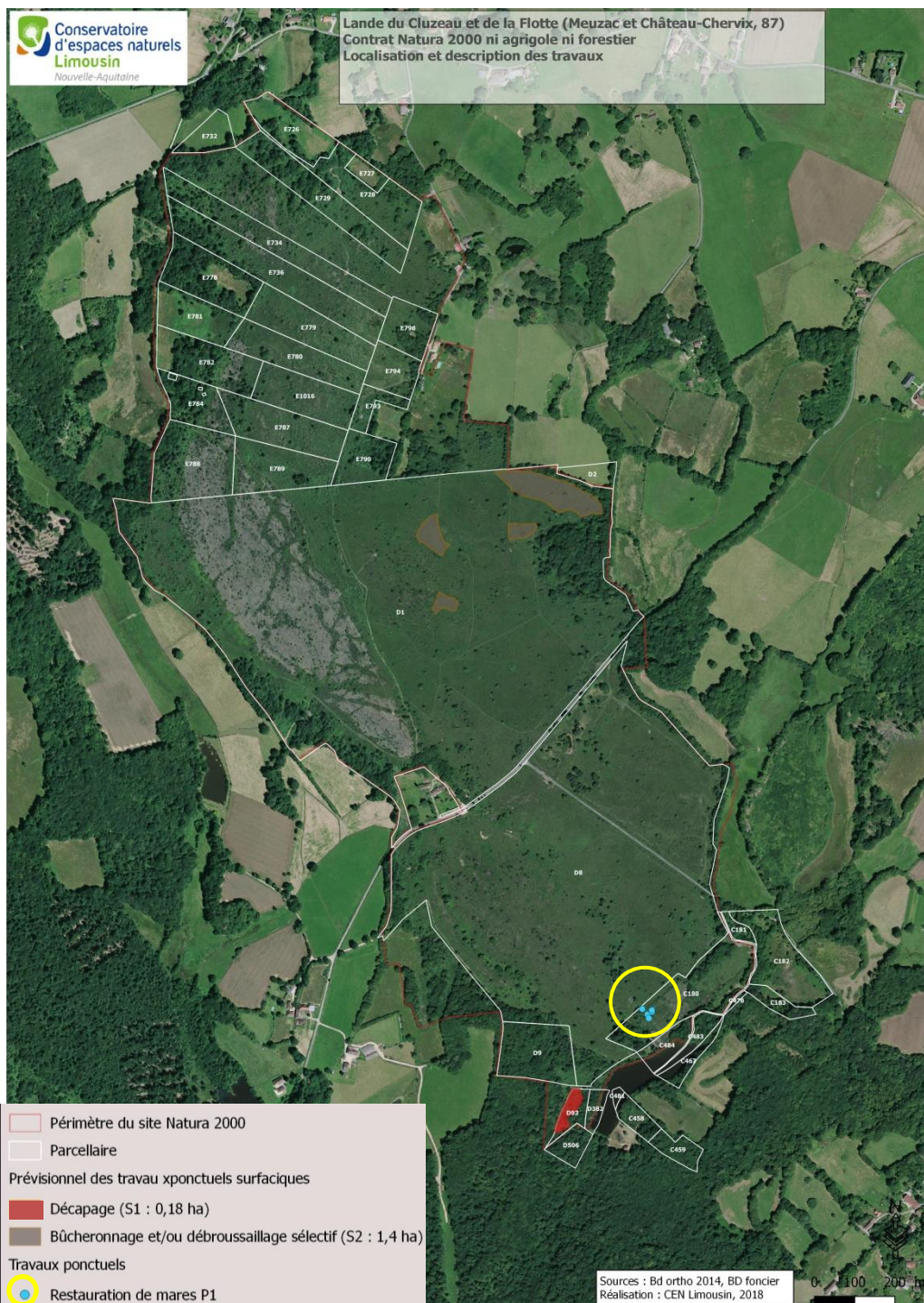
Préparation Avenant à proposer :

- Pâturage 2023
- Entretien 2023 (Fougère, etc)
- **Zones de fauche** rajeunissement lande

Travaux prévus et état d'avancement du contrat ni-ni

Code	Ni	Etat	Action	Id.	Quantité	Unité
NO8P	1	Réalisé 2020	Etrepage	S1	0,18	ha
NO1Pi	1	Réalisé 2020	Bûcheronnage/Débroussaillage sélectif	S2	1,4	ha
NO9Pi	1	Réalisé 2021	Restauration de mares	P1	5	pct
NO5R	1	Annulé	Débroussaillage fougère aigle 2019	S3	2,26	ha
NO5R	3	Réalisé 2020	Débroussaillage fougère aigle 2020	S3, S1	2,44	ha
		Réalisé 2021	Débroussaillage fougère aigle 2021			
			Débroussaillage fougère aigle 2022			
NO5R	3	Réalisé 2020	Débroussaillage sélectif repousses 2020	S4	2,88	ha
		Réalisé 2021	Débroussaillage sélectif repousses 2021			
			Débroussaillage sélectif repousses 2022			
NO3Ri	4	Réalisé 2019	Pâturage ovin 2019	S5	22,7	ha
		En cours	Pâturage ovin 2020			
		Réalisé 2021	Pâturage ovin 2021			
			Pâturage ovin 2022			
NO3Ri	4	Annulé	Entretien clôtures ursus 2019	L2	814	ml
		Réalisé 2020	Entretien clôtures ursus 2020			
		Réalisé 2021	Entretien clôtures ursus 2021			
			Entretien clôtures ursus 2022			





1. MESURES CONTRACTUELLES : Contrat ni-agricole ni-forestier

► Lande du Cluzeau et de la Flotte : Avancement des travaux du contrat ni-ni

N09Ri : Restauration de mares (P1 / 5 mares) – Janvier 2021



Mare 1 avant restauration



Mare 1 après curage



Curage et suppression des saules colonisateurs



Mare 2 - 7 mois après travaux

N05R : Débroussaillage des repousses ligneuses (S4 / 2,88 ha) – Mars 2021



Débroussaillage manuel des reprises de bourdaines

N01Pi : Bûcheronnage et débroussaillage sélectif (S2 / 1,4 ha) – Mars 2021



Entretien des clôtures ursus à la débroussailleuse

NOR : Débroussaillage de la fougère aigle (S3+S1 – 2,44 ha ha) – Juin+Juillet 2021



Avant et après entretien de la fougère

1. MESURES CONTRACTUELLES : Contrat ni-agricole ni-forestier

► Lande du Cluzeau et de la Flotte : Avancement des travaux du contrat ni-ni

N03Pi : Gestion pastorale 2020 + 2021 (S5 – 22,7 ha)



Brebis pâturent la lande du Cluzeau et de la Flotte – Septembre 2020

En 2020 : Juin - Novembre

Troupeau = **80 brebis (juin-sept) / 28 brebis (sept-nov)**

Chargement moyen = **0,05 UGB*/ha/an selon parc (0,01-0,17)**

~ 116 journées.brebis/ha

En 2021 : Juin - Septembre

Troupeau = **260 brebis (juin) / 85 brebis (juillet-sept)**

Chargement moyen = **0,08 UGB*/ha/an selon parc (0,05-0,25)**

~ 198 journées.brebis/ha

(Type de milieux pâturés : lande et prairie à molinie)

* UGB = Unités gros bétail, unité de référence pour calculer la pression du pâturage



1. MESURES CONTRACTUELLES : Contrat ni-agricole ni-forestier

► Lande de Saint-Laurent

Travaux prévus et état d'avancement du contrat ni-ni

Contrat ni-ni 2019-2023 / 45 776, 64 €

- Première demande paiement début 2021
- Deuxième demande de paiement en préparation

→ Travaux restauration terminés

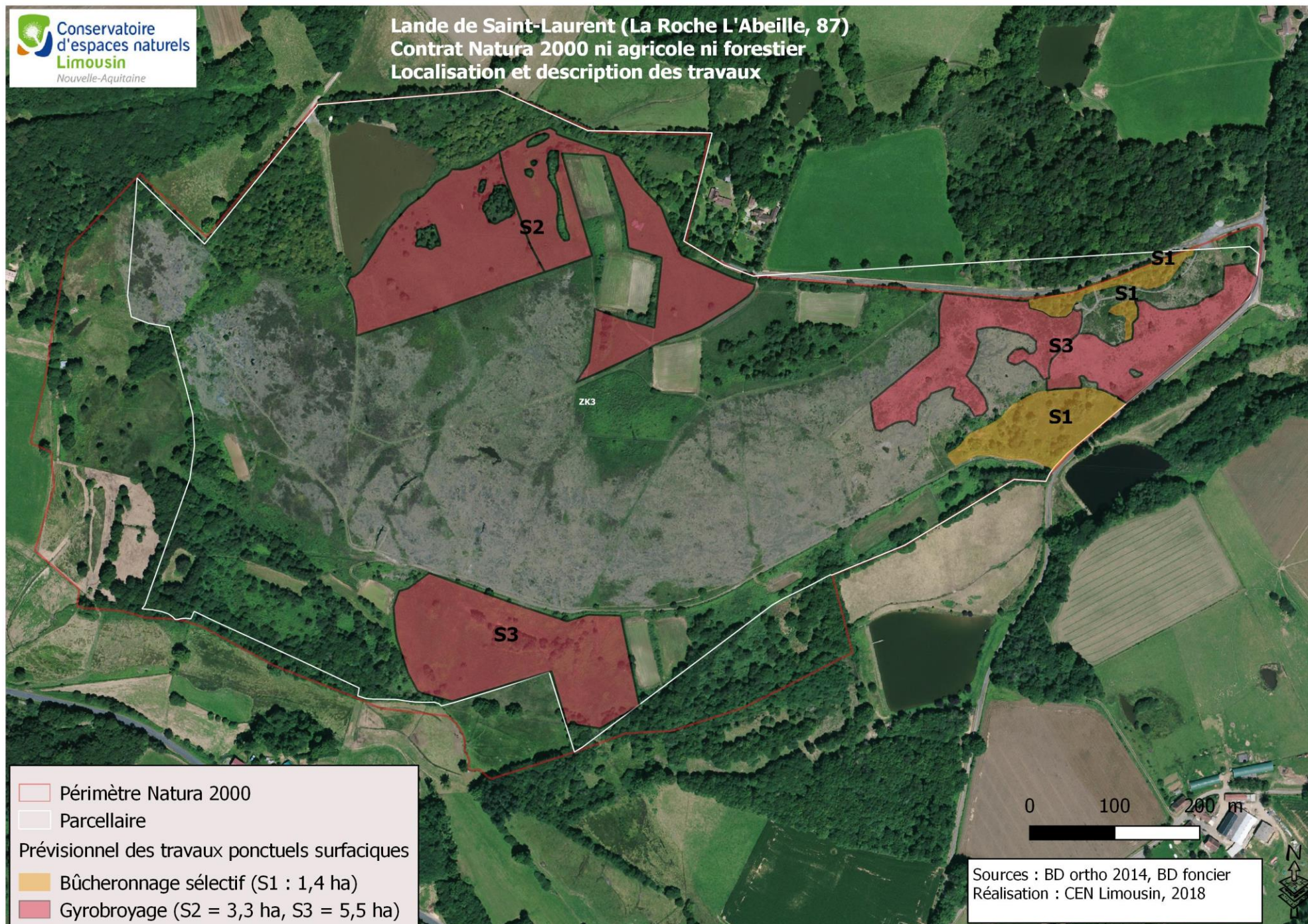
26% soldé

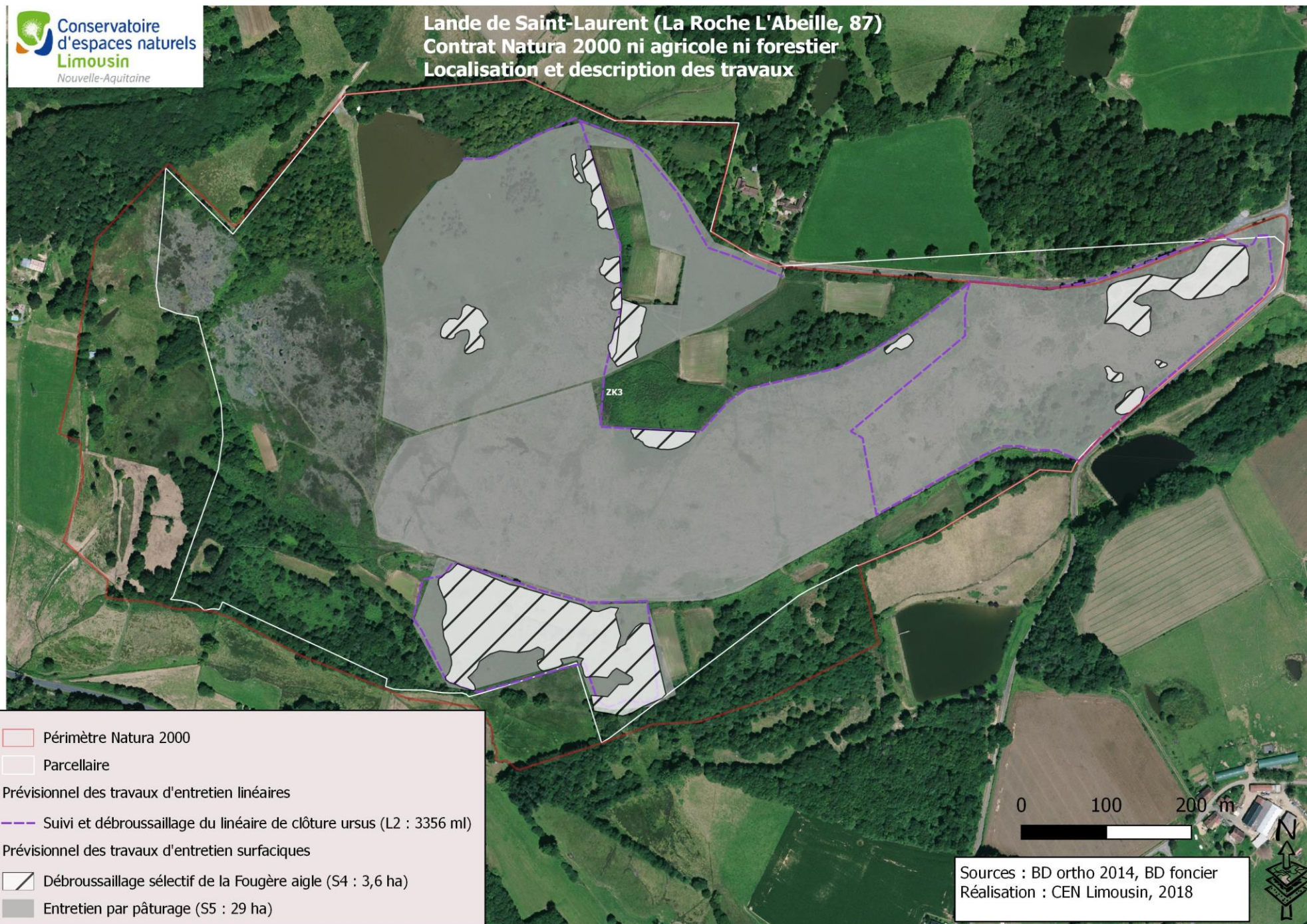
Préparation Avenant à proposer :

- Pâturage 2023
- Entretien 2023 (Fougère, etc)
- Réfection et matériel clôture

Code	Ni	Etat	Action	Id.	Quantité	Unité
NO1Pi	1	Réalisé 2020	Bûcheronnage sélectif	S1	1,4	ha
NO5R	1	Réalisé 2020	Gyrobroyage	S2	3,3	ha
NO5R	1	Réalisé 2021	Gyrobroyage	S3	5,5	ha
NO5R	4	Annulé	Débroussaillage fougère aigle 2019	S4	3,6	ha
		Réalisé 2020	Débroussaillage fougère aigle 2020	S4	3,6	ha
			Débroussaillage fougère aigle 2021	S4	3,6	ha
			Débroussaillage fougère aigle 2022	S4	3,6	ha
NO3Ri	4	Réalisé 2019	Pâturage 2019	S5	29	ha
		Réalisé 2020	Pâturage 2020	S5	29	ha
		Réalisé 2021	Pâturage 2021	S5	29	ha
			Pâturage 2022	S5	29	ha
NO3Ri	2	Réalisé 2020	Débroussaillage équipements pastoraux 2020	L2	3356	ml
			Débroussaillage équipements pastoraux 2022	L2	3356	ml







- Périmètre Natura 2000
- Parcellaire
- Prévisionnel des travaux d'entretien linéaires
- Suivi et débroussaillage du linéaire de clôture ursus (L2 : 3356 ml)
- Prévisionnel des travaux d'entretien surfaciques
- Débroussaillage sélectif de la Fougère aigle (S4 : 3,6 ha)
- Entretien par pâturage (S5 : 29 ha)

1. MESURES CONTRACTUELLES : Contrat ni-agricole ni-forestier

► Lande de Saint-Laurent : Avancement des travaux du contrat ni-ni

N05R : Gyrobroyage (S3 / 5,5 ha) – Mars 2021



Broyage de rajeunissement



Broyage du parc Pécout



Zone à forte densité d'ajoncs avant travaux



Zone après broyage de rajeunissement

N05R : Débroussaillage sélectif de la fougère aigle (S4/3,6 ha) – Juin/Juillet 2021



Avant et après débroussaillage de la fougère aigle

1. MESURES CONTRACTUELLES : Contrat ni-agricole ni-forestier

► Lande de Saint-Laurent : Avancement des travaux du contrat ni-ni

N03Pi : Gestion pastorale 2020 + 2021 (S5 – 29 ha)



Brebis pâturent la Lande de St Laurent - (Juillet 2021)

En 2020 :

Troupeau = **20-30 brebis**

Chargement moyen = **0,05 UGB/ha/an sur pelouses**

0,17 UGB/ha/an sur lande

~ 188 journées.brebis/ha

En 2021 :

Attente données éleveur

(Type de milieux pâturés : pelouses majoritaire , lande)

1. MESURES CONTRACTUELLES : Contrat ni-agricole ni-forestier

► Lande des Pierre du Mas

Travaux prévus et état d'avancement du contrat ni-ni

Contrat ni-ni 2019-2023 / 46 396,72 €

- Première demande paiement début 2021
- Deuxième demande de paiement en préparation

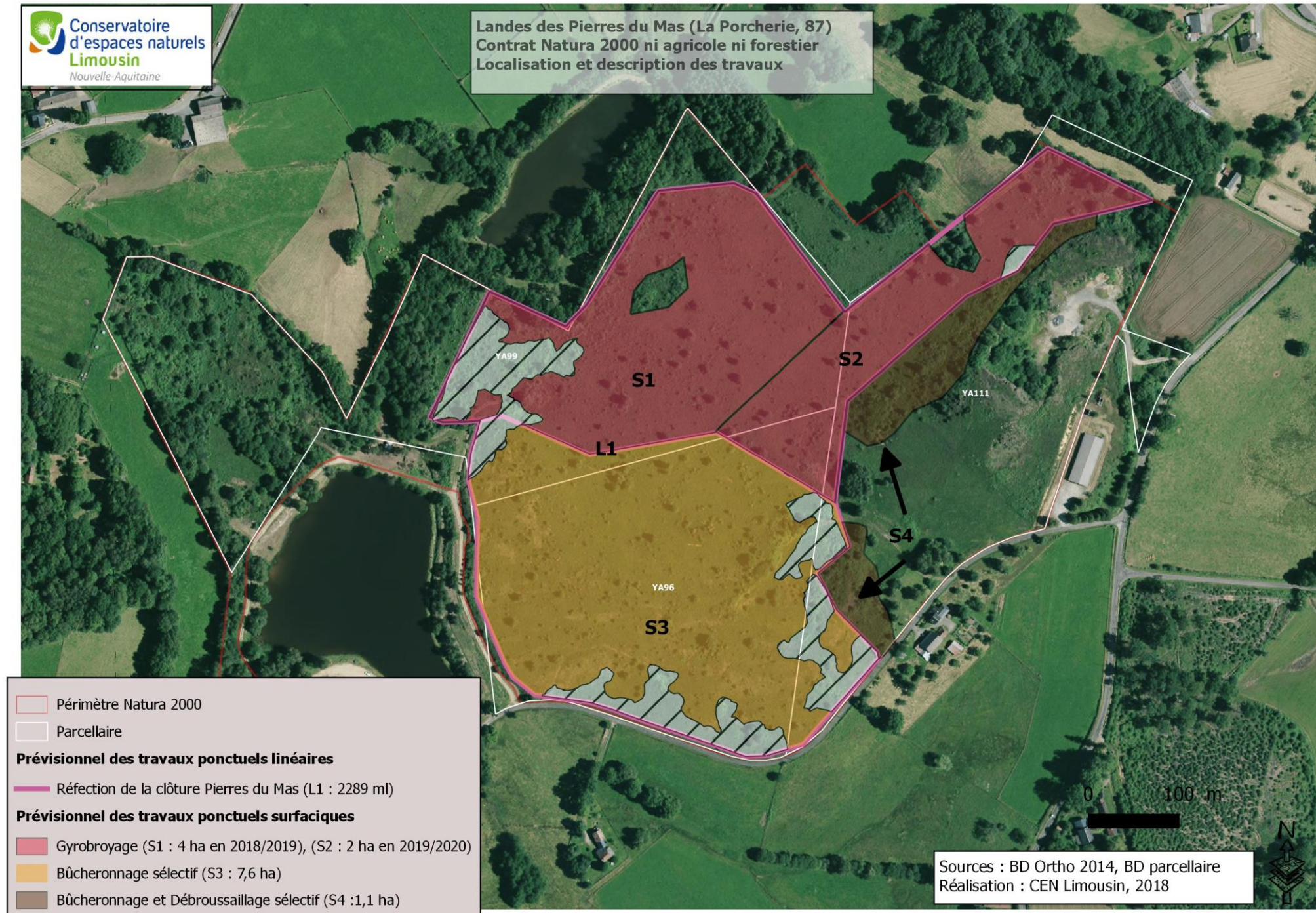
→ Travaux restauration terminés

47% soldé

Préparation Avenant à proposer :

- Pâturage 2023
- Entretien 2023 (Fougère, etc)

Code	Ni	Etat	Action	Id.	Quantité	Unité
NO3Pi	1	Réalisé 2020	Réfection de la clôture	L1	2289	ml
NO5R	1	Réalisé 2020	Gyrobroyage	S1	4	ha
NO5R	1	Réalisé 2021	Gyrobroyage	S2	2	ha
NO1Pi	1	Réalisé 2020	Bûcheronnage/débroussaillage sélectif	S3, S4	8,7	ha
NO5R	4	Annulé	Débroussaillage fougère aigle 2019	S5	1,6	ha
		Réalisé 2020	Débroussaillage fougère aigle 2020	S5	1,6	ha
		Réalisé 2021	Débroussaillage fougère aigle 2021	S5	1,6	ha
			Débroussaillage fougère aigle 2022	S5	1,6	ha
NO5R	3	Annulé	Débroussaillage des repousses ligneuses 2020	S6	1,1	ha
		Réalisé 2021	Débroussaillage des repousses ligneuses 2021	S6	1,1	ha
			Débroussaillage des repousses ligneuses 2022	S6	1,1	ha
NO3Ri	4	Réalisé 2019	Pâturage 2019	S7	12,9	ha
		Réalisé 2020	Pâturage 2020	S7	12,9	ha
		Réalisé 2021	Pâturage 2021	S7	12,9	ha
			Pâturage 2022	S7	12,9	ha
NO3Ri	4	Réalisé 2020	Débroussaillage équipements pastoraux 2020	L2	2289	ml
		Réalisé 2021	Débroussaillage équipements pastoraux 2021	L2	2289	ml
			Débroussaillage équipements pastoraux 2022	L2	2289	ml



— Périimètre Natura 2000

— Parcellaire

Prévisionnel des travaux ponctuels linéaires

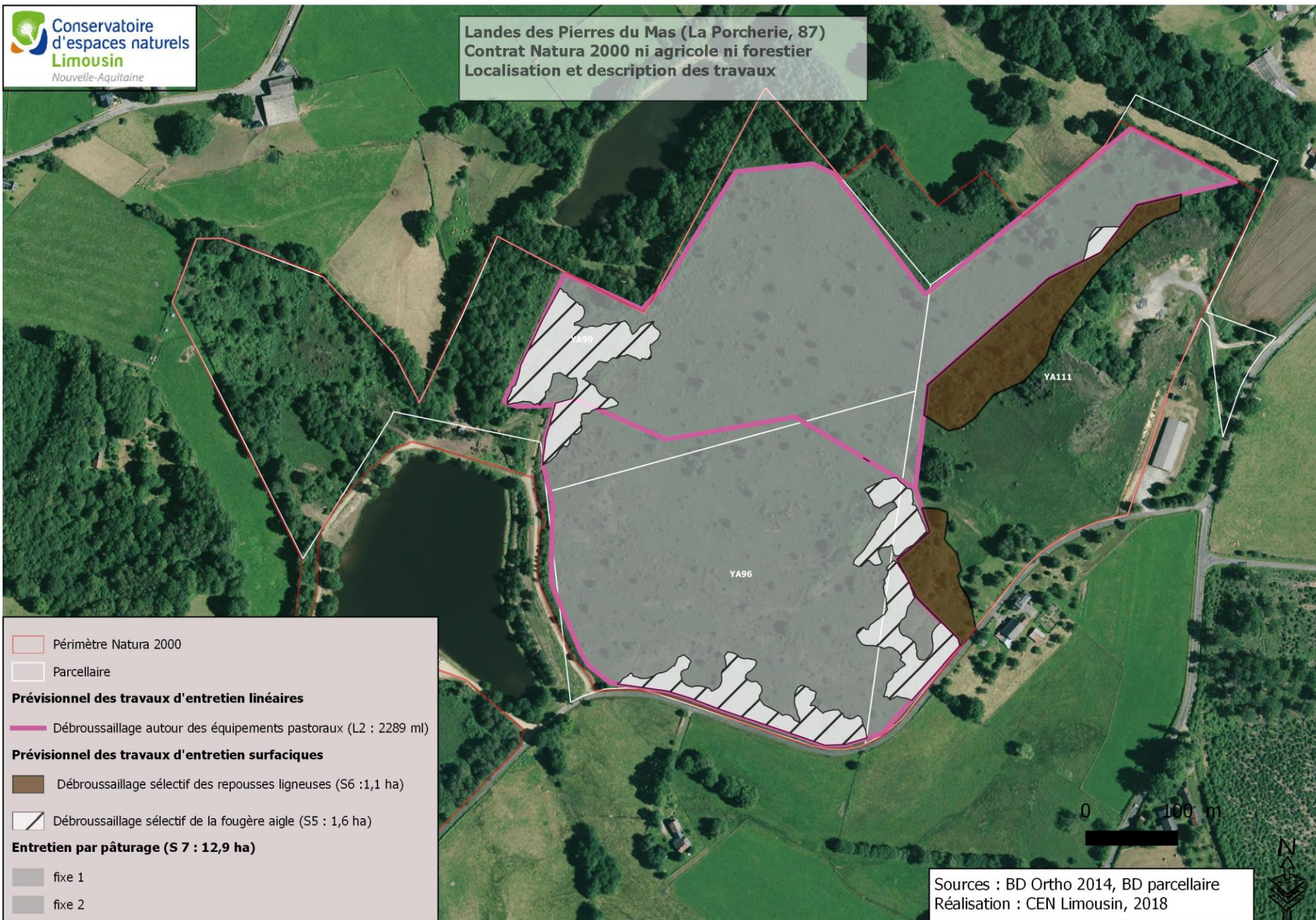
— Réfection de la clôture Pierres du Mas (L1 : 2289 ml)

Prévisionnel des travaux ponctuels surfaciques

— Gyrobroyage (S1 : 4 ha en 2018/2019), (S2 : 2 ha en 2019/2020)

— Bûcheronnage sélectif (S3 : 7,6 ha)

— Bûcheronnage et Débroussaillage sélectif (S4 : 1,1 ha)



1. MESURES CONTRACTUELLES : Contrat ni-agricole ni-forestier

► Lande des Pierres du Mas: Avancement des travaux du contrat ni-ni

N03Pi : Réfection de la clôture ursus (L1 / 2289 ml) – Sept à Déc 2020



Travaux de réfection de la clôture mixte

N05R : Débroussaillage sélectif de la fougère aigle (S5/1,6 ha) – Juin/Juillet 2021



Débroussaillage de fougère aigle

N05R : Gyrobroyage (S2 / 2ha) – Mars 2021



Gyrobroyage de la zone S2



Comparaison des 2 zones de broyage

N05R : Débroussaillage repousses ligneuses (S6/1,1 ha) – Mars 2021

1. MESURES CONTRACTUELLES : Contrat ni-agricole ni-forestier

► Lande des Pierres du Mas: Avancement des travaux du contrat ni-ni

N03Pi : Gestion pastorale par Laure Chazelas (S7 -12,9 ha) – 2020 + 2021



Troupeau sur la lande des Pierres du Mas (Octobre 2020)

En 2020 : Août - Octobre

Troupeau = **110 brebis**

Chargement moyen = **0,11 - 0,19 UGB/ha/an**

~ 367 journées.brebis/ha

En 2021 :

Attente données éleveuse

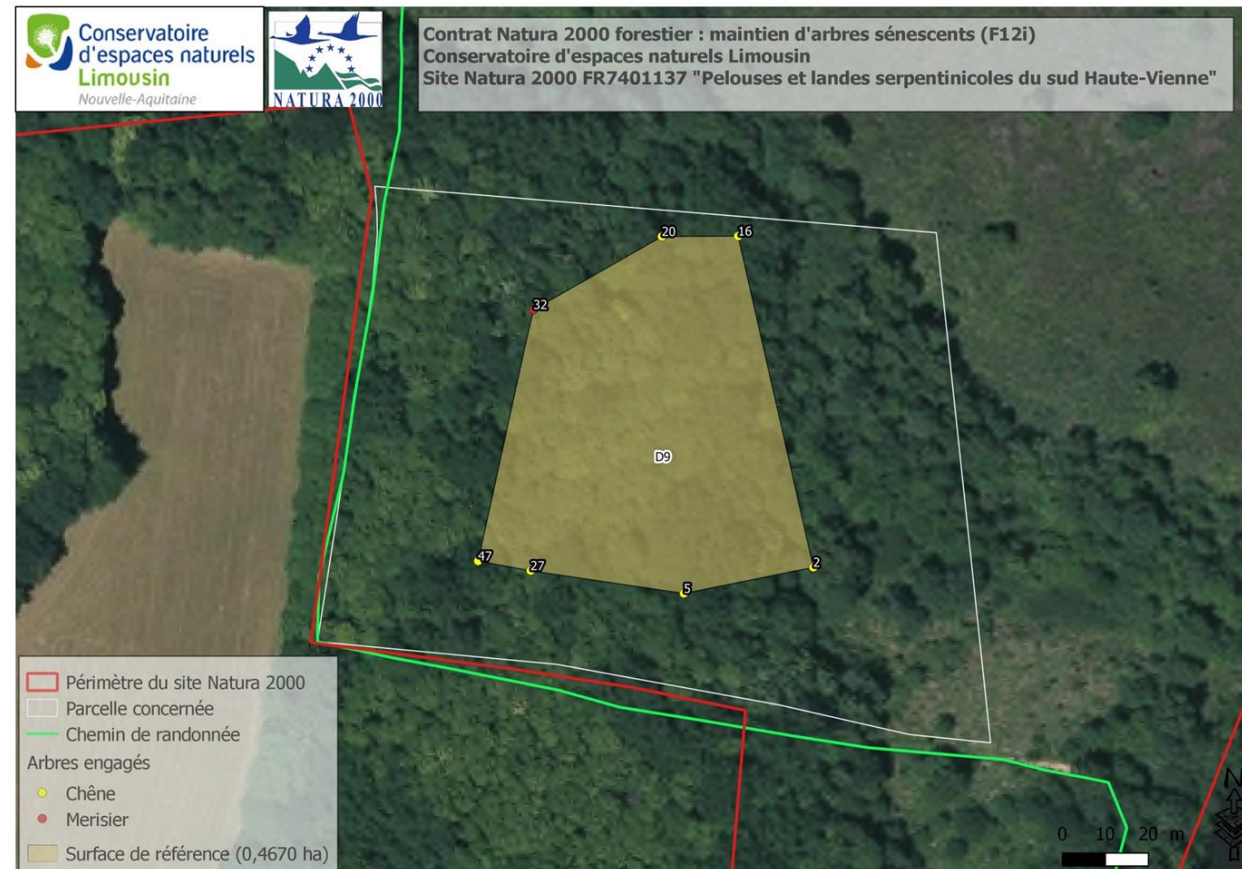
(Type de milieux pâturés : lande, pelouse très minoritaire)

1. MESURES CONTRACTUELLES : Contrats forestiers et Charte

Pas de nouveaux contrats depuis novembre 2020

► Contrat forestier CEN 2018-2048 (en cours)

► Charte signée sur 5 parcelles par le CEN en 2020 sur la lande du Cluzeau (~9 ha)



1. MESURES CONTRACTUELLES : MAEC

► Engagements 2015-2020 :

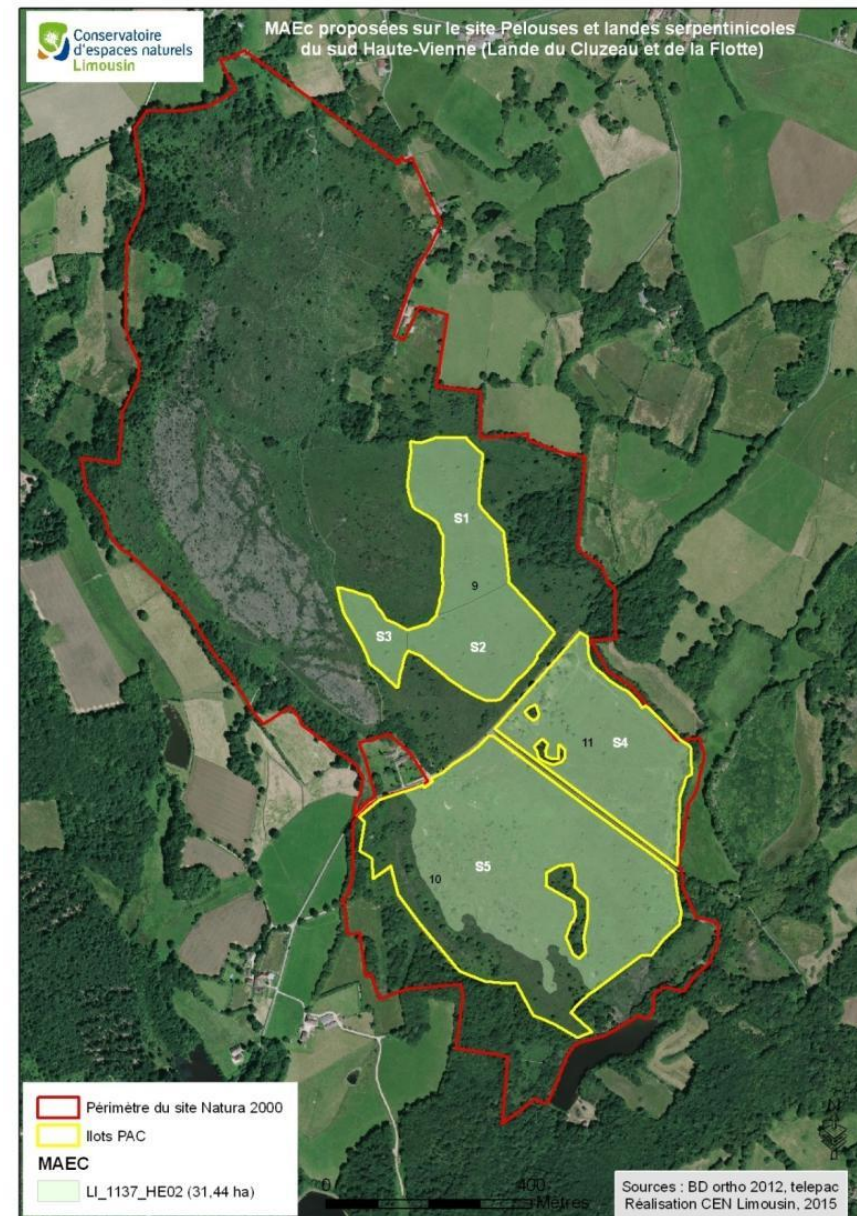
- 2015 : Engagement de 31,44 ha en MAEC sur la Lande du Cluzeau = Mesure Li_1137_He02 soit 3049,68 € / an
- 2016 : Pas d'engagements
- 2017 : Pas d'engagements
- 2018 et 2019 : Territoire non ouvert à la contractualisation

► 2020 Prolongation jusqu'à mai 2021

► 2021 Renouvellement de la MAEC jusqu'à mai 2022

- Prolongation de la MAEC sur la Lande du Cluzeau
- Contrats ni-ni : NO5R Gestion pastorale finance le pâturage sur les 3 landes jusqu'en 2022 (sur la lande du Cluzeau = 22,7 ha en plus des 31,44 en MAEC)

- **Aucune nouvelle souscription de MAEC possible en 2020 et 2021**



MODIFICATION CAHIER DES CHARGES N03Ri (Entretien pastoral)

Constat évolution du milieu sur la lande du Cluzeau malgré pâturage

Réunion CEN/GAEC/APML le 22/11/2020 :

Objectif : Améliorer la pression de pâturage sur la lande du Cluzeau

- Démarrer avec l'ensemble des brebis (retirées au fur et à mesure selon état)
- **Autoriser le pâturage hivernal (brebis réforme, vides ou simples). ? Tests réalisés avec accord COPIL en 2011 et 2012**
- Recherche de pâturage complémentaire et éleveurs intéressés pour pâturage ou mise en commun de troupeau
- Programmation travaux mécaniques (fauche et layons)

→ Proposition de **modification du cahier des charges MAEC 2021**

→ Proposition de **modification du cahier des charges N03Ri** (contrat ni-ni)



Fermeture du milieu sur certains secteurs : bruyères hautes, progression fougères et ligneux



Ouverture layon

2. MESURES NON CONTRACTUELLES

Maîtrise foncière et d'usage :

- ▶ 73,5 % du site N2000 en maîtrise d'usage CEN (Bail/Convention)

Contrat territorial milieux aquatiques Bassin Versant de la Briance (depuis 2017)

CEN Nouvelle Aquitaine : maître d'ouvrage

- ▶ Le périmètre du contrat concerne une partie du site Natura 2000 (landes de la Ribière et lande des Pierres du Mas)
- ▶ A proximité du site Natura : Zone humide de Lardimalie et la zone humide « Les Planchettes » (Château-Chervix) ont bénéficié d'animation foncière et travaux de gestion

2 type d'actions

- ✓ Maîtrise foncière, restauration et gestion de zones humides (travaux, études, plans de gestion)
- ✓ Réseau Zones Humides (RZH) = conseils techniques (diagnostics et plans de gestion simplifiés, visites conseil, journées d'échange...).



3. SUIVI SCIENTIFIQUES

Suivi stations d'espèces patrimoniales (flore)

Espèce	2017	2018	2019	2020	2021	Remarque
<i>Tulipa sylvestris</i>	36	Pas de suivi	29	42	33	Station en maintien voir progression
<i>Anthericum liliago</i>	-	6	6	4	52	Progression 52 pieds autour du sentier, sur 4 secteurs.
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	86	52	30	0	0	Non vu
<i>Gentianella campestris</i>	19	-	1	0	Pas de suivi	Pas de suivi cette année



Tulipa sylvestris au Cluzeau
(mai 2021 - CBNMC)



Gentianella campestris
aux Pierres du Mas (2017)



Anthericum liliago
aux Pierres du Mas (2021))

- **COPIL 2020** : CBNMC (Conservatoire botanique) propose aide en 2021 pour la recherche et préconisation de gestion autour de *Gentianella campestris* .
- **Non réalisé faute de temps**
- **2022 ?**

3. SUIVI SCIENTIFIQUES

Suivi Gentiane pneumonanthe + Azuré des mouillères

Rappel : Fort enjeu sur le site, espèce avec un Plan d'action National

- **2020 (Animation précédente) : Inventaire non-exhaustif Gentiane + Azuré des mouillères**
- **2021 : Pas de suivi en attente des travaux (Société Entomologique du Limousin)**

Projet d'actions en faveur de la Gentiane et des HIC :

- Action de Fauche ou broyage avec export à prévoir (Avenant)
- En février 2022 : Chantier bénévole sur des surfaces tests en manuel



Azuré des mouillères sur la Lande du Cluzeau (2020)



Illustration de l'imago (Plaquette PNA Maculinea)



3. SUIVI SCIENTIFIQUES

Installation placettes de suivi permanent des pelouses dans le cadre du suivi des habitats d'intérêt communautaire (HIC) par le Conservatoire botanique (CBNMC) (mission DREAL)

→ Installation de 3 nouvelles placettes de suivi permanent

- 1 dispositif sur les landes du Cluzeau
- 1 dispositif sur les Pierres du Mas
- 2 dispositifs sur la Lande de Saint-Laurent (1 existant)

→ Participation de l'animatrice et choix de la **localisation** des placettes selon différents **types de milieu** (sites, stade d'évolution) et avec des gestions différentes (pâturage / non pâturage)



Pelouse pionnière (Lande Cluzeau)



Placette de suivi (Lande de St-Laurent)



Sesamoides purpurascens



Armeria arenaria

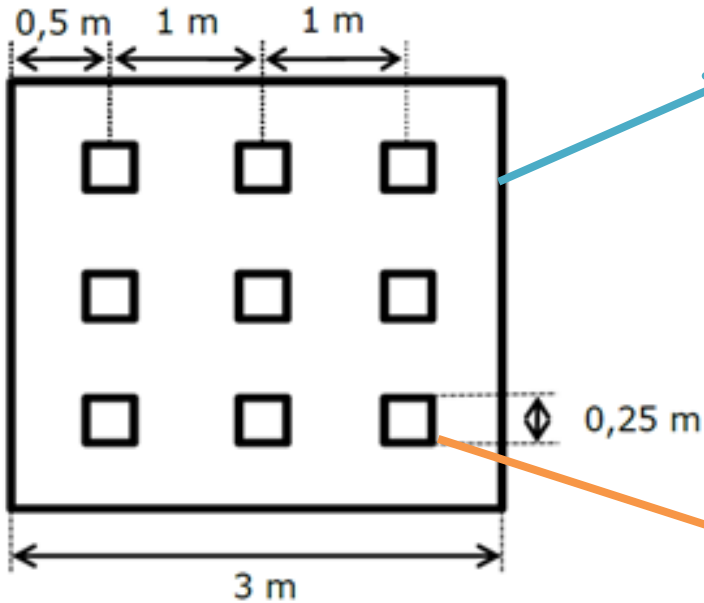


3. SUIVI SCIENTIFIQUES

Installation placettes de suivi permanent des pelouses dans le cadre du suivi des habitats d'intérêt communautaire (HIC) par le Conservatoire botanique (CBNMC) (mission DREAL)

→ Protocole «Sentinelles du Climat »

- Placette permanente de 9 m² = 4 pieux métalliques enfoncés dans le sol et géolocalisés
- Suivi structure + composition floristique = inventaire des espèces en présence/absence au sein de 9 quadrats élémentaires de 25 cm de côté disposés régulièrement => calcul fréquence
- Relevés phytosociologiques complémentaires



QUADRAT DE FREQUENCE

Rouge = suivi de 26/08/21 MM

Code station		Alceille 1	
Communauté végétale dominante		Scolio-Phleum	
Sol nu (%)		40	50
Litière (%)			
Recouvrement bryophytes (%)		30	20
Recouvrement lichénique (%)			2%
Recouvrement parcellaire totale (%)		35%	30%
Strate chrysophytique :			
Recouvrement (%)		50	5
Hauteur moyenne (cm)		30	30%
Strate herbacée vivace :			
Recouvrement (%)		30	15
Hauteur moyenne (cm)			
Strate chlorophytique et			
Nourri bas (< 10cm) :			
Recouvrement (%)			
Hauteur moyenne (cm)			
Strate feuillée (> 10cm) :			
Recouvrement (%)			
Hauteur moyenne (cm)			
Code phytosociologique		N° 100	
N° 100			
N° 101			
N° 102			
N° 103			
N° 104			
N° 105			
N° 106			
N° 107			
N° 108			
N° 109			
N° 110			
N° 111			
N° 112			
N° 113			
N° 114			
N° 115			
N° 116			
N° 117			
N° 118			
N° 119			
N° 120			
N° 121			
N° 122			
N° 123			
N° 124			
N° 125			
N° 126			
N° 127			
N° 128			
N° 129			
N° 130			

Les landes du Cluzeau = suivre la dynamique de la pelouse
dense à Fétuque de Léman (pelouse non pâturée)



Les Pierres du Mas = suivre la dynamique de l'ourlet à Fougère aigle (pelouse pâturée)



Lande de Saint-Laurent = comparaison secteur pâturé / non pâturé



4. ANIMATION-COMMUNICATION

Réalisation d'une courte vidéo présentant le partenariat entre le CEN et la commune de Meuzac

- Réalisation et montage par les étudiants de l'IFCAM
- Diffusion à l'Assemblée générale du CEN Nouvelle-Aquitaine

► https://www.youtube.com/watch?v=_5NI4zHcQEQ

Actualisation outil communication

- Mise à jour régulière du site internet créé en 2020

► <http://serpentes-haute-vienne.n2000.fr/>



Tournage vidéo au Cluzeau – Avril 2021



4. ANIMATION-COMMUNICATION

Animations et sorties nature oct.2020 – nov 2021 :

- ▶ 1 sortie jeunes scolaires
- ▶ 3 sorties grand public
- ▶ + Intervention sur 1 sortie lycéens (« Expert du parc »)

5 animations
= 96 personnes sensibilisées dont 63 scolaires

Objet de la manifestation	Date	Lieu	Public visé	Nombre de participants
Découverte de la Lande du Cluzeau et de la Flotte	30-juil-21	Lande du Cluzeau	Grand public	18 personnes
Découverte de la Lande des Pierres du Mas (Office tourisme)	30-juil-21	Lande des Pierres du Mas	Grand public	2 personnes
Découverte de la Lande de Saint-Laurent	26-juil-21	Lande de Saint-Laurent	Grand public	3 personnes (+ 3 annulé)
Rallye « Chasse au trésor » sur la Lande de St-Laurent	1-juin-21	Lande de St-Laurent	Scolaires Ecole de La-Roche- l'Abeille	2 classes : CE1/CM1 et CM1/CM2 47 élèves ; 8 accompagnants
Participation Animation « Experts du Parc » organisée par M.	20-mai-21	Lande de St-Laurent	Scolaires Lycée St-Yrieix	16 élèves et 2 accompagnants
Nombre total de personnes ayant participé aux animations 2021 : 96 personnes				▶ 63 scolaires + 10 accompagnants ▶ 23 grand public



4. ANIMATION-COMMUNICATION

Chasse au trésor avec l'école de La-Roche-l'Abeille



Rallye découverte
«La Lande de St Laurent»
LA COURSE DU BERGER



Epreuve B : La mare

Sur la Lande de Saint-Laurent, nous trouvons plusieurs petites mares. Elles sont dû à des fossés creusés autrefois par les hommes, pour extraire de l'argile.

Les mares sont des refuges pour certaines espèces protégées

Parmi ces espèces, entourez celle qui n'est pas protégée et qui est un animal invasif.



Epreuve finale : Le trésor

Pour trouver le lieu du trésor
décode le message suivant :



Participation sortie avec le lycée de St-Yrieix-la-Perche



Sortie grand public sur la lande du Cluzeau et de la Flotte



Affiches de communication

<p>SORTIE NATURE</p> <p>26 JUILLET 2021 9h30</p>	<p>SORTIE NATURE</p> <p>30 JUILLET 2021 14h</p>
<p>Lande de Saint-Laurent La Roche-L'Abeille (87)</p> 	<p>Lande du Cluzeau et de la Flotte Meuzac (87)</p> 
<p>Prévoir chaussures adaptées à la marche, eau, chapeau et protection solaire.</p> <p>Animations gratuites et ouvertes à tous</p> <p>INSCRIPTION OBLIGATOIRE Cécilia Will / cwill@conservatoirelimousin.com / 06 77 27 93 55</p>	<p>Prévoir chaussures adaptées à la marche, eau, chapeau et protection solaire.</p> <p>Animations gratuites et ouvertes à tous</p> <p>INSCRIPTION OBLIGATOIRE Cécilia Will / cwill@conservatoirelimousin.com / 06 77 27 93 55</p>



5. ARTICULATION POLITIQUES PUBLIQUES

2021 : 2 réunions avec la mairie de La-Roche-l'Abeille autour du sentier de découverte

- ▶ **Réunion à l'initiative de l'Office de tourisme** pour discussion autour de la dégradation du sentier + actions de restauration possibles
- ▶ Suite à des travaux de bucheronnage/débroussaillage par la commune : Rappel de l'existence de l'**APPB** (transmission du zonage et du règlement) + site Natura 2000.



Sentier de la lande de Saint-Laurent



5. ARTICULATION POLITIQUES PUBLIQUES

2021 : **Projet de classement en Réserve Naturelle Nationale**

- ▶ **Action inscrite au Docob** en 2008.
- ▶ **Avis positif du CRSPN à l'époque**, projet discuté mais resté en suspens.
- ▶ Un dispositif qui permettrait un **financement adapté** pour une meilleure gestion des milieux à la hauteur des enjeux présents
- ▶ Une **volonté locale forte** avec un soutien d'élus pour qui ce classement permettrait de valoriser le territoire (tourisme vert)



De nouvelles discussions en cours avec la DREAL et la DDT
dans le cadre de la « Stratégie Nationale Aires Protégées » 2020-2030 (10% du territoire en protection forte)



Perspectives pour la future animation

Mesures contractuelles :

- **Proposition d'avenants pour février 2022 pour les 3 contrats ni-ni en cours (travaux jusqu'à 2023)**
 - Prolongation pâturage et entretien
 - Nouvelles actions : Fauche de restauration, restauration de parc de pâturage ...
- Suivi des travaux d'entretien 2022 prévus dans les 3 Contrats ni-ni
- MAEc : comité techniques, renouvellement 2022 (transition avant future PAC)
- Reprise de contact sur les landes de la Villedieu et de la Ribière pour une proposition d'achat ou partenariat (bail, convention) ou outils : contrat Natura 2000 , charte ...

Mesures non contractuelles et articulation politiques publiques:

- Accompagner les communes dans les projets potentiels de refonte des sentiers d'interprétation
- Poursuivre les échanges sur le projet RNN
- Assurer une bonne transversalité avec le programme Contrat territorial milieux aquatiques Briance



Perspectives pour la future animation

Suivi scientifiques :

- Suivre l'évolution des habitats suite aux travaux (broyage, mares ...)
- Poursuivre les suivis de stations habituelles en lien avec le CBNMC +
- Suivi de la gentiane pneumonanthe et de l'azuré des mouillères

Communication / Animations :

- Alimentation site internet
- Programmer 3 animations dont 2 grand public et 1 à destination des jeunes scolaires.
- Programmer 1 chantier bénévole (en lien avec la fauche de gentiane ou coupe de bourdaines ...)





Merci de votre attention

